

Niveau :	<b>MASTER</b>					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					<b>M2</b>
Mention :	CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL					
Parcours :	<b>CONTRÔLE DE GESTION DES ORGANISATIONS PUBLIQUES</b>					
Volume horaire étudiant :	<b>466h</b>	10h	h	h	h	<b>476h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**« sous réserves des votes des conseils centraux de l'UB et de l'accréditation des mentions de Masters par le MESR à la rentrée 2017 »**

## Contacts

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Angèle RENAUD Maître de conférences HDR ☎ 03.80.39.37.90 Angele.renaud@u-bourgogne.fr	Anne-Laure Pawka-Monnot Bureau 128 Pôle économie gestion ☎ 03.80.39.54 20 cg-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	IAE Dijon

## Objectifs de la formation et débouchés

### ■ Objectifs

Le Master mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel de l'IAE Dijon forme des cadres aux métiers du contrôle de gestion et de l'audit interne. Il est structuré en deux parcours, l'un dédié au secteur privé concurrentiel et l'autre au secteur public, parapublic et privé assurant des missions de service public. Ce master est membre de l'Association nationale des masters CGAO (AM-CGAO).

**Le parcours « Contrôle de Gestion des Organisations Publiques » (CGOP)** forme des professionnels du contrôle de gestion et de l'audit interne dans les **secteurs public, parapublic et privé** assurant des missions de service public. Cette formation fournit aux étudiants des compétences techniques et managériales ainsi que des compétences comportementales spécifiques au métier de contrôleur de gestion et d'auditeur interne. Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs du CREGO (Centre de Recherche en Gestion des Organisations) et des professionnels évoluant dans la sphère publique. Des conférences et un workshop sont organisés pour permettre aux étudiants de se tenir informés de l'actualité en contrôle de gestion, audit interne et management public.

Cette formation se déroule sur deux années. La première année du parcours (M1), ouverte en formation initiale et continue, vise à maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion et du management public. Elle permet notamment de comprendre les enjeux, méthodes, outils et techniques du contrôle de gestion et de découvrir la diversité du métier de contrôleur de gestion dans les organisations privées et publiques. Elle apporte aussi des compétences transverses (GRH, finance, système d'information...) nécessaires au dialogue de gestion avec les parties prenantes du contrôleur de gestion. **La deuxième année du parcours (M2) s'effectue exclusivement en alternance** (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres dispositifs de formation continue). Elle vise la professionnalisation et la

spécialisation des étudiants afin qu'ils soient capables de répondre aux besoins de pilotage des organisations publiques, parapubliques et privées (grandes entreprises publiques, entreprises privées, EPIC, SEM, collectivités territoriales, hôpitaux, universités, services de l'Etat, mutuelles, associations...).

### ■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études)

En termes de débouchés, les diplômés pourront occuper des postes variés : contrôleur de gestion, conseiller de gestion, contrôleur des satellites, contrôleur budgétaire, auditeur interne, responsable des finances et du contrôle de gestion financier.... Ils peuvent prétendre à des emplois au sein des **trois fonctions publiques** (Etat, territoriale, hospitalière), d'**entreprises publiques ou entreprises privées** assurant des missions de services publics (électricité, gaz, transport, édition, audiovisuel et diffusion, recherche-développement scientifique, activités financières et d'assurance...), d'**organismes parapublics et d'associations** (santé, éducation, culture, économie sociale et solidaire...) ou encore de **cabinets d'audit et de conseil** en management accompagnant des organismes publics...

Les diplômés pourront préparer les concours de la fonction publique ou s'orienter vers des études doctorales débouchant sur des carrières d'enseignant-chercheur ou de chercheur.

### ■ Compétences acquises à l'issue de la formation

A l'issue de la formation, les diplômés auront acquis les savoir, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice du métier de contrôleur de gestion et d'auditeur interne dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public. Les compétences acquises permettront aux diplômés d'assurer leur employabilité immédiate et évolutive.

#### Compétences techniques et managériales :

- Assurer l'élaboration et le suivi des budgets
- Calculer et analyser des coûts et des marges
- Réaliser un reporting, analyser des écarts, préconiser des actions correctives
- Piloter la masse salariale et les effectifs, évaluer des coûts cachés
- Concevoir, analyser et suivre les tableaux de bord stratégiques, financiers, sociaux...
- Développer et fiabiliser des outils pilotage de l'activité et de reporting
- Aider les managers à prendre des décisions stratégiques, tactiques et opérationnelles
- Elaborer des scénarios d'investissement et de fonctionnement
- Assurer la gestion financière publique et optimisation des ressources financières
- Participer à un programme d'audit interne et d'évaluation des politiques publiques
- Maîtriser la réglementation de la comptabilité publique (GBCP, normes IPSAS...)
- Construire et déployer des outils de contrôle de gestion RSO (social, environnemental, sociétal...)
- Communiquer en anglais, gérer un projet

#### Compétences comportementales :

- Assurer l'exactitude des données
- Disposer d'un esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir s'adapter à différents types d'interlocuteurs
- Savoir présenter des résultats aux managers
- Etre rigoureux et organisé
- Savoir travailler en équipe

### ■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation**

Grâce à l'alternance, les étudiants disposent d'une expérience professionnelle qui leur permet de postuler plus facilement aux emplois proposés dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public.

## Modalités d'accès à l'année de formation

### ■ **Plein droit**

L'admission en M2 CGOP est de plein droit pour les étudiants titulaires du M1 CGOP de l'IAE Dijon.

### ■ **Sur sélection : dossier et entretien**

Le M2 CGOP est ouvert aux étudiants titulaires d'un M1 contrôle de gestion et audit organisationnel ou d'un M1 management public d'une autre université. Le M2 CGOP est accessible aux salariés du secteur public ou privé en congé de formation ou encore des salariés exerçant une activité professionnelle justifiant une VAE.

*Procédure :* La sélection se fait sur examen des dossiers de candidature, puis entretien pour les candidats retenus.

#### *Examen de dossier :*

Des pré-requis en management public, comptabilité, finance et contrôle de gestion ainsi qu'une expérience professionnelle en contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) seront appréciés par la commission pédagogique. Celle-ci appréciera également la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire ainsi que les résultats en comptabilité, finance et contrôle de gestion.

#### *Entretien :*

La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle en contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) ainsi que son projet professionnel dans les secteurs public, parapublic ou privé assurant des missions de service public. A l'issue des entretiens, le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation. L'admission s'effectue dans les limites de la capacité d'accueil, soit 10 étudiants pour le parcours.

### ■ **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme**

Après examen de dossier et entretien individuel, les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses de suivre le parcours « Contrôle de Gestion des Organisations Publiques » en formation continue ont la possibilité de préparer la deuxième année du cursus, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de l'IAE (03 80 39 54 20)

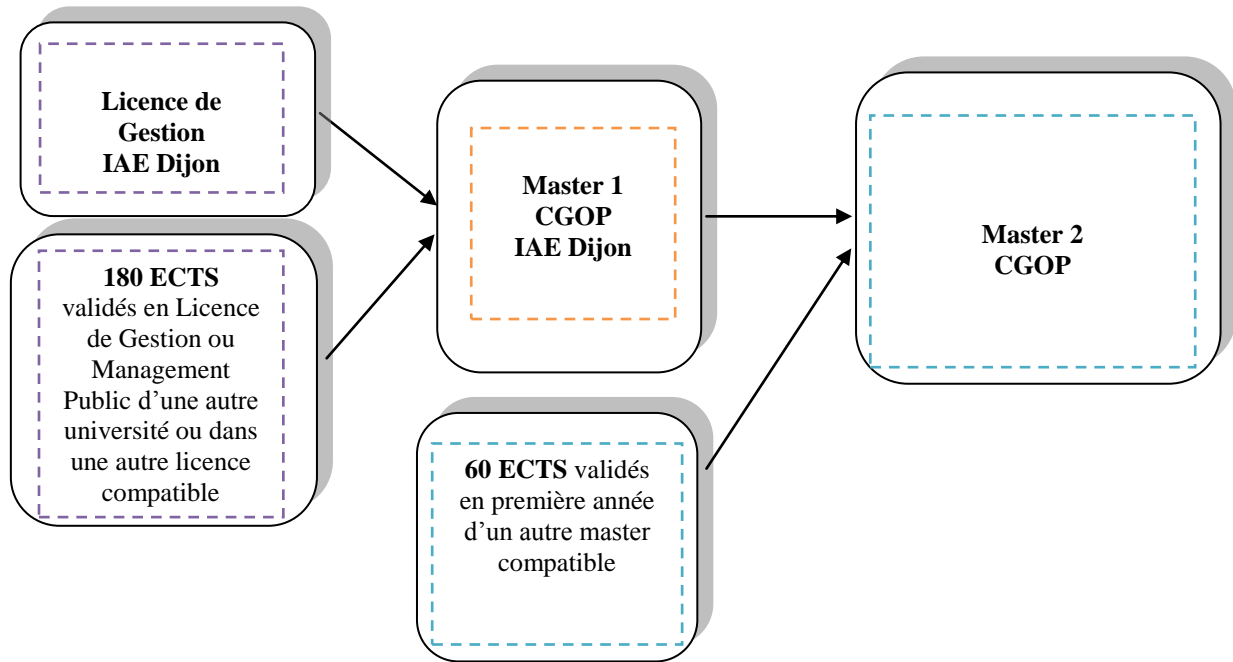
en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.52.86)

### ■ **Procédure administrative**

Quelles que soient les modalités d'accès, le candidat doit **télécharger le dossier de candidature disponible sur l'application e-candidat du site de l'IAE** et l'envoyer au secrétariat avec les pièces demandées. Les dates d'ouverture et de clôture des candidatures seront également indiquées.

## Organisation et descriptif des études

### ■ Schéma général des parcours possibles



**Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis**

**Légende - En bleu : cours mutualisés avec le parcours CG - En vert : cours spécifiques au parcours CGOP**

**SEMESTRE 3**

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>		coeff CT	coeff CC	total coeff
							Session 1	Session 2			
Fondamentaux du contrôle de gestion industriel et des services	Outils et méthodes de contrôle de gestion : comptabilités de gestion, budgets, stratégie	20			20	3	CT	E ou O	3		3
	Management des systèmes d'information et contrôle de gestion	15	5		20	3	CC	E ou O		3	3
	Contrôle de gestion des services	10			10	2	CC	E ou O	2		2
TOTAL UE 1		45	5	0	50	8	0	0	5	3	8
<small>(1) CC : contrôle continu, CT : contrôle terminal</small>											
UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>		coeff CT	coeff CC	total coeff
Performance globale des organisations	Contrôle de gestion et Responsabilité Sociale des Organisations	15			15	2	CC	E ou O		2	2
	Audit RSE	10			10	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 2		25	0	0	25	4	0	0	2	2	4
UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>		coeff CT	coeff CC	total coeff
Droit et comptabilité publique	Droit public des affaires	15			15	2	CT	E ou O	2		2
	Gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)	15			15	2	CT	E ou O	2		2
	Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)	12			12	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 3		42	0	0	42	6	0	0	6	0	6
UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>		coeff CT	coeff CC	total coeff
Contrôle de gestion dans les organisations publiques et parapubliques	Contrôle de gestion des collectivités territoriales	15			15	2	CT	E ou O	2		2
	Contrôle de gestion hospitalier	15			15	2	CT	E ou O	2		2
	Contrôle de gestion à l'Université	15			15	2	CT	E ou O	2		2
	Contrôle de gestion dans les mutuelles	15			15	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 4		60	0	0	60	8	0	0	8	0	8
UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>		coeff CT	coeff CC	total coeff
Communication du contrôleur de gestion	Communication orale	15			15	2	CT	E ou O	2		2
	Animation d'une équipe	10			10	2	CC	E ou O		2	2
	Certifications en anglais	30			30	0	pas d'examen		0	0	0
TOTAL UE 5		55	0	5	55	4	0	0	2	2	4
TOTAL S3		227	5	0	232	30	0	0	23	7	30

**SEMESTRE 4**

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coeff
							Session 1	Session 2			
Gestion financière	Finances publiques	15	5		20	3	CT	E ou O	3		3
	Environnement économique et financier du contrôle de gestion	16			16	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 6		31	5	0	36	5	0	0	5	0	5
UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coeff
							Session 1	Session 2			
Audit dans le secteur public	Audit interne et évaluation des politiques publiques	20			20	3	CT	E ou O	3		3
	Audit des délégations de service public (DSP) et des marchés publics	12			12	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 7		32	0	0	32	5	0	0	5	0	5
UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coeff
							Session 1	Session 2			
Méthodes de management	Lean Management	13			13	2	CC	E ou O		2	2
	Gestion de projet	15			15	2	CT + CC	E ou O	1	1	2
	Business Game	24			24	1	CC	E et O		1	1
TOTAL UE 8		52	0	0	52	5	0	0	1	4	5
UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coeff
							Session 1	Session 2			
Séminaires en contrôle de gestion	Méthodologie de la recherche	20			20	3	CC	E ou O		3	3
	Conférences et préparation aux concours de la fonction publique	40			40	2	CT	E ou O		2	2
	Workshop contrôle de gestion et management public	12			12	0	pas d'examen				
	Travaux pédagogiques encadrés (TPE) 1	14			14	0	pas d'examen				0
TOTAL UE 9		86	0	0	86	5	0	0	0	5	5
UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coeff
							Session 1	Session 2			
Intégration dans la vie professionnelle	Soutenance du mémoire de recherche	10			10	5	CT	E ou O	5		5
	Soutenance du mémoire professionnel d'alternance					5	CT	E ou O	5		5
	Travaux pédagogiques encadrés (TPE) 2	28			28	0	pas d'examen				0
TOTAL UE 10		38	0	0	38	10	0	0	10	0	10
TOTAL S4		239	5	0	244	30	0	0	21	9	30
TOTAL S3 et S4		466	10	0	476	60	0	0	44	16	60

**Remarques :**

- **Les certifications en anglais** (TOEIC, CLES) sont préparées au centre des langues de l'université de Bourgogne : <http://centre-langues-cultures.u-bourgogne.fr/cles.html>
- **Les contrats d'alternance** (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres dispositifs de formation continue) doivent être signés au plus tard le 1er jour de la formation.

**■ Modalités de contrôle des connaissances****Principes généraux :**

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée tous les ans par le Conseil Académique de l'Université de Bourgogne via le Référentiel commun des études.

Les examens se déroulent dans le respect du même référentiel commun des études.

Toutes les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université à cette adresse [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

**Précisions :**

La deuxième année du Master Contrôle de Gestion des Organisations Publiques (CGOP) est annualisée étant donné le régime de l'alternance. Les examens se déroulent selon le calendrier de l'alternance. **Il n'y a pas de session de rattrapage en seconde année de Master.**

Dispositions relatives à chaque matière figurant dans une U.E : Chaque matière figurant dans une UE donne lieu à une évaluation dont les modalités pratiques sont définies par l'enseignant en charge du cours. Les évaluations sont faites en contrôle continu (CC), en contrôle terminal (CT) ou en combinant les deux formes d'évaluation. Les modalités pratiques sont rappelées aux étudiants au plus tard lors de la première séance d'enseignement.

Dispositions relatives à l'alternance : Le suivi des contrats d'apprentissage ou des contrats de professionnalisation est effectué grâce au livret de l'alternant, disponible auprès du service de formation continue et d'alternance de l'Université de Bourgogne. Les tuteurs (entreprise et universitaire) se rencontrent au moins deux fois dans l'année et font le point des apprentissages et des missions confiées aux alternants. La fin du contrat est l'occasion de rédiger un mémoire professionnel qui fait l'objet d'une soutenance. La soutenance a lieu en présence des deux tuteurs. Le jury attribue au candidat une note prenant en considération le travail de l'alternant dans l'entreprise, la qualité du mémoire présenté ainsi que la qualité de la soutenance.

Soutenance du mémoire de recherche : L'épreuve du grand oral a pour objet de permettre aux étudiants de présenter devant un jury uniquement composé d'enseignants, un sujet de recherche qui est en lien avec les missions réalisées durant son année d'alternance. La préparation de cette épreuve se fait grâce aux différents cours dispensés en première et deuxième année (méthodologie de la recherche, les thèmes de recherche en contrôle, ...) et au suivi personnalisé du tuteur universitaire. Le jury attribue une note en fonction du choix de la problématique, la pertinence du cadre théorique, la méthodologie mobilisée et les résultats obtenus et le recul nécessaire qu'un contrôleur de gestion doit avoir pour aider le dirigeant à prendre des décisions.

Le Master Mention Contrôle de gestion et Audit organisationnel, parcours-type « Contrôle de gestion des Organisations Publiques » est attribué aux étudiants qui ont validé leur année avec une moyenne générale supérieure à 10 sur 20 et obtenus les 120 crédits ECTS correspondant aux quatre semestres d'enseignement et d'activité professionnelle. Le barème d'attribution des mentions par année du Master est le suivant : de 10 à 11,99/20 : Mention Passable, de 12 à 13,99/20 : Mention Assez-Bien, de 14 à 15,99/20 : Mention Bien, plus de 16/20 : Mention Très Bien.